

Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau: — Suite

Projet de loi sur la réforme fiscale:

(Voir: Réforme fiscale. Projet de loi sur la—).

Quaiage. Recettes de:

(Voir: Transports. Ministère des—).

Québec. Province de:

Communiqué concernant l'admission de la—à l'agence de coopération culturelle et technique, 404.

Communiqué par le ministre de la Justice et Procureur général concernant les personnes détenues sous la *Loi des mesures de guerre*, 32.

Correspondance échangée entre le Cabinet du premier ministre et le premier ministre de la—au sujet de la *Loi de 1970 concernant l'ordre public (mesures provisoires)*, 272, 286.

Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la—portant sur la présence d'agents d'orientation du ministère de l'Immigration du Québec dans les bureaux fédéraux d'immigration à l'extérieur du Canada, 294.

Lettre au premier ministre du Canada concernant les allocations familiales et aux jeunes, 382.

Lettre du premier ministre du Canada concernant les allocations familiales et la politique sociale, 383.

Lettre en date du 16 octobre 1970, adressée au premier ministre du Canada par le premier ministre de la—demandant des pouvoirs d'urgence, 19.

Rapports de comités:

Affaires étrangères —

Conformément à l'article 84 du Règlement, 24, 366.

Banques et commerce —

Conformément à l'article 84 du Règlement, 32-33.

Rapport préliminaire sur le Résumé du projet de loi sur la réforme fiscale 1971, 436.

Rapport préliminaire n^o 2 sur le Résumé sus-mentionné, 464.

Rapport final du Résumé sus-mentionné, 486.

Constitution du Canada —

Premier rapport — Calendrier pour les séances à l'extérieur d'Ottawa, 45.

Deuxième rapport — Variations de l'horaire ci-dessus, 243.

Finances nationales —

Conformément à l'article 84 du Règlement, 33.

Media —

Conformément à l'article 84 du Règlement, 27, 370.

Rapport, Volumes I, II et III, 96.

Pauvreté au Canada —

Conformément à l'article 84 du Règlement, 26.

Rapport intitulé: «La pauvreté au Canada», 444.

Politique scientifique —

Conformément à l'article 84 du Règlement, 36.

Rapport, Volume I et Résumé de ce volume, 112.

(Résumé imprimé en appendice aux *Journaux du Sénat du 17 décembre 1970, pages 114 à 117*).

Régie intérieure, budgets et administration —

Approuvant le budget présenté par le Comité des finances nationales, 204.

Approuvant le budget supplémentaire soumis par le Comité des finances nationales, 392.

Approuvant le budget soumis par les Affaires juridiques et constitutionnelles, 492.